

Sortez des sentiers battus avec la certitude de trouver de très bonnes densités de sangliers

Le Maroc compte plus de 33 millions d'habitants pour une superficie de 446 550 km. Sa capitale est Rabat mais la plus grande ville est Casablanca. Les montagnes occupent plus des deux tiers du territoire marocain et atteignent des hauteurs non négligeables avec plusieurs sommets qui franchissent la barre des 4 000 m. Le Maroc profite de sa proximité avec l'Europe qui favorise les échanges et lui permet ainsi d'être une des économies les plus fortes d'Afrique.



REGION & ACCES

Région : 4 secteurs de chasse : Taroudant, Marrakech, Béni-Mellal, Rabat

Accès par avion :

Vol direct Paris pour Agadir, Marrakech, Casablanca ou Rabat en fonction de la région retenue.

Vol Air France ou Royal Air Maroc en fonction des dates retenues

Horaires : également en fonction des dates retenues.

BIOTOPES

Aux portes du désert marocain, la plupart des traques seront organisées dans les plantations d'orangers. Nous avons également des zones où vous chasserez dans les chênaies. Les sangliers y sont nombreux et causent des dégâts importants.



LA CHASSE

Période de chasse :

Du 01 octobre 2026 au 31 mars 2027

Gibiers autorisés : sangliers. Le tir des autres espèces est interdit en battue.

L'organisation des battues s'appuie sur une logistique comprenant une quinzaine de rabatteurs secondés par leurs chiens pour mener 3 à 5 battues quotidiennes en fonction du terrain.

A partir du logement, on rejoint les territoires en 30 ou 45mn de 4X4.

Les chasseurs sont ensuite conduits au poste par un garde professionnel qui vous indiquera vos fenêtres de tir.

Une battue s'organise avec un minimum de 8 à 10 chasseurs (idéalement 10 à 12).

Vous serez en contact direct avec les Berbères qui se chargeront de rabattre les sangliers vers vos postes. A la fin de la chasse, viendra le moment du thé où tout le monde se réunit : un véritable moment d'échange.

Vous découvrirez l'accueil et la gentillesse des Marocains, l'organisation sur le terrain avec des pisteurs expérimentés.

LE LOGEMENT

Le logement se fait dans des hôtels 3 ou 4 étoiles. Exemple de logement en fonction du territoire :

Région de Rabat : hôtel « Hotel des Termes » <https://www.booking.com/hotel/ma/des-thermes.fr.html>

Région de Béni Mellal : hôtel « Tazarkount » <http://www.hoteltazarkount.com/>

Région de Marrakech : hôtel « DellaRosa » <https://www.dellarosa-marrakech.com/>

Région de Taroudant : hôtel « Dar Zitoune » <http://www.darzitoune.ma/>

Ou un autre hôtel de même niveau.



LES POINTS FORTS DU MAROC

- ☞ Une nature sauvage
- ☞ La certitude de rencontrer une très bonne densité de sangliers avec quelques beaux trophées.
- ☞ Aucune limitation qualitative et quantitative

LE SEUL POINT FAIBLE QUI N'EN EST PAS VRAIMENT UN DANS CE PAYS

- ☞ Uniquement les armes à canons lisses sont autorisées.

Les tirs se font à courtes distances, et le fusil de chasse est amplement suffisant et extrêmement efficace. N'oublions pas nos anciens ne chassaient que de cette manière !!!!!

PROGRAMME TYPE DE 3, 4 JOURS DE CHASSE BASE 10 CHASSEURS

Sangliers sans considération de poids, de sexe et de dimensions de trophées

En moyenne entre 10 et 15 sangliers/jour

Prix forfaitaire par chasseur

3 jours de chasse / 4 nuits	4 jours de chasse / 5 nuits
2 850 €	3 350 €

Attention, il est interdit d'emporter ses munitions.

Des balles vous seront proposées sur place au prix - 5 € l'unité.

LE FORFAIT COMPREND :

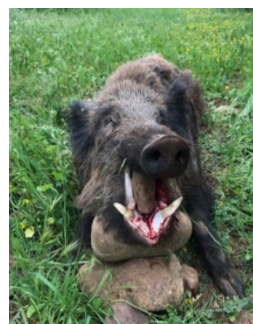
- Les services d'un guide interprète pour l'ensemble du groupe,
- L'accueil à l'aéroport
- Les transferts en car de l'aéroport à l'hôtel
- Le logement en hôtel sur la base de la chambre individuelle.
- La pension complète du dîner du jour d'arrivée au petit déjeuner du jour du départ,
- Les transferts quotidiens en car, de l'hôtel au territoire de chasse et retour
- L'organisation de 3 ou 4 jours de chasse en battues, avec les services de rabatteurs, appuyés de chiens,
- Tous les déplacements en voiture sur les lieux de chasse
- Les frais de dossier incluant la licence de chasse marocaine
- Les taxes d'abattage
- **Notre garantie financière obligatoire en tant qu'agent de voyage vous protégeant d'une éventuelle défaillance financière de notre société.**

LE FORFAIT NE COMPREND PAS :

- Le billet d'avion aller-retour.
- Les boissons, tout extra aux menus ainsi que les dépenses personnelles,
- La location d'un fusil de chasse : 50 € par jour de chasse par personne
- Les munitions : 5 € pour une balle
- Les pourboires pour l'interprète, le responsable de chaque terrain, les rabatteurs (prévoir 50 € par jour de chasse par personne).

Les assurances : responsabilité civile chasse, annulation, assistance rapatriement si vous en avez besoin.

En sus également, les éventuels frais supplémentaires suivants : les frais de préparation des trophées (nettoyage et désinfection) soit 20 € par sanglier



VOGS CHASSATLAS – 11 Rue de Pommier 62 158 HUMBERCAMPS.

Tel. (+33) 03 21 07 98 97 - Courriel : info@chassatlas.com - Site internet : www.chassatlas.com.

Agence de voyages LIC.075 95 0440 – code APE : 7911Z - TVA : FR 25 305 421 059 00067 R.C.S Arras - S.A.R.L au capital de 77 290 €

APST : N IM092100027 – Garant : APST, 15 av. Carnot 75017 Paris - Assureur : Hiscox Europe Underwriting Limited, 19 rue Louis Le Grand 75002 Paris